

AVIS

RUR.19.435.AV-Nature

Demande d'avis sur le projet de RND « Thier Regné » à Bihain (Vielsalm) (création)

Avis adopté le 6/12/2019



DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur: SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature

Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature

Type de dossier : Demande de mise sous statut RND

Date de réception : 20/11/2019

Références : DO502/AF/08-803 DNF/DNEV/AF/OB Sorties 2019 : 20424

<u>Avis</u>

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature

Délai de remise d'avis : 45 jours

Préparation de l'avis : Réunion du 3/12/2019 (reconvoquée le 6/12/2019)

AVIS

Réuni ce 6 décembre 2019 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 3 décembre 2019), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » remet un avis **favorable**.

Ce projet de création a fait l'objet d'un avis favorable de la CCGRND de Marche-en-Famenne. Par ailleurs, le site en question a fait l'objet de travaux de restauration dans le cadre du projet LIFE "Restauration des habitats naturels de l'Ardenne liégeoise", cofinancé par l'Union européenne et la Wallonie.

Philippe BLEROT

Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »

JuBle107